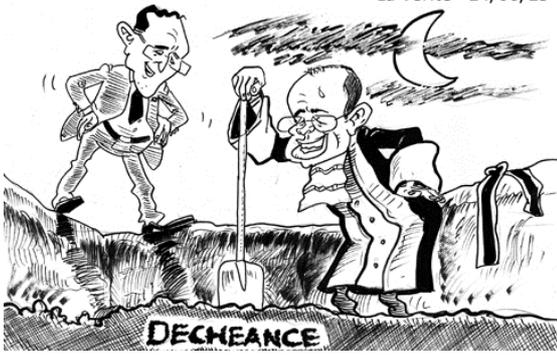


La Vérité - 14/06/15

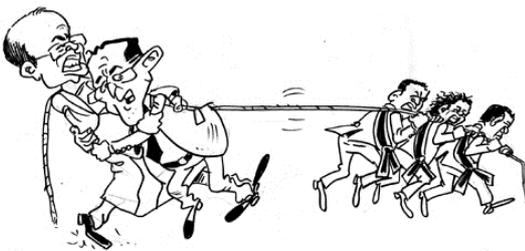


Suite à l'adoption par l'Assemblée nationale d'une **motion de déchéance du chef de l'Etat**, une période de flottement s'en est suivie dans **l'attente de la décision de la HCC**. Les forces de l'ordre ont fait savoir dans un communiqué qu'elles sont opposées à « toute tentative de changement anticonstitutionnel » ; invitant chaque partie à accepter la décision qui sera prise par la cour. « Neutralité et cohésion », tel est le leitmotiv affiché, destiné à couper court aux rumeurs persistantes de collusion entre certains éléments des forces armées et les députés frondeurs. Des limogeages de hauts gradés qui entretiendraient des liens avec l'ancien président de la Transition laissent penser que des divisions internes perdurent au sein des forces armées. 13 officiers supérieurs ont été promus au grade de

général de brigade, une semaine avant la célébration du 55ème anniversaire de l'armée et de l'indépendance, une nouvelle « pluie d'étoiles » dont sa gausse la presse. Les partisans du président de la République ont accaparé TV et radio nationale publique pour mettre en garde l'opinion contre les conséquences d'une décision de destitution du chef de l'Etat, notamment vis-à-vis des partenaires techniques et financiers. La position de Marc Ravalomanana, dont les députés ont voté en bloc la motion de déchéance, a fait débat. Déclarant en toutes occasions qu'il soutient le régime, ne tiendrait-il pas un double langage ? L'ancien chef de l'Etat, désireux de se situer au-dessus de la mêlée, a appelé le président et les députés frondeurs à reprendre le dialogue et à conclure un « pacte de stabilité ». Le Collectif des citoyens et des organisations citoyennes (CCOC) a tenu à mettre la HCC en face de ses responsabilités, « en tant que dernier rempart de la sauvegarde de l'Etat de droit et de la Constitution ». Des rumeurs colportées dans les médias avancent l'hypothèse que la motion de déchéance aurait été soutenue financièrement par un groupe d'intérêts français qui militerait pour le retour au pouvoir d'Andry Rajoelina à la faveur d'une élection présidentielle anticipée.

Des députés qui, au départ, ont soutenu la motion de déchéance, se sont rétractés et ont rejoint un groupe qui a apposé sa signature sur la mémoire en défense du chef de l'Etat déposé auprès de la HCC. Un revirement attribué à la versatilité des élus, pouvant laisser supposer que certains jouent un double jeu ou offrent leurs voix « au plus offrant ». Certains analystes évoquent des usurpations de signatures pour l'adoption de la motion de déchéance. Pour le chef de l'Etat, ces parlementaires ont pris conscience des risques que leur démarche fait courir à la nation. Le SeFaFi propose la signature d'un accord politique entre le président de la République et l'Assemblée nationale. L'Observatoire de la vie publique accuse le FFKM d'être responsable de la nouvelle crise institutionnelle. Le Conseil œcuménique, après avoir observé une longue période de silence à la suite de ses assises nationales et des remous qu'elles ont provoqué, a lancé une exhortation au dialogue entre les institutions en conflit mais son « appel pastoral » indique clairement que qu'il ne souhaite pas jouer le rôle de médiateur.

La Vérité - 15/06/15



La HCC juge la requête de l'Assemblée nationale recevable mais dans sa décision en cinq points elle juge non fondés les motifs évoqués par les députés pour justifier la déchéance du chef de l'Etat (haute trahison et violation de la Constitution).

En conséquence, « les institutions gouvernantes de la République [président de la République, gouvernement et Assemblée nationale] exercent pleinement leurs fonctions conformément à la Constitution », indique le jugement. « La décision de la HCC est ridicule », a répliqué le porte-parole du Mapar. Les députés frondeurs reprochent notamment à la HCC d'avoir « pris une décision plus politique que juridictionnelle » en préconisant la conclusion d'un « **pacte de responsabilité** » entre les institutions

en conflit. Sitôt connue la décision, le chef de l'Etat a déclaré vouloir jouer la carte de l'apaisement et ne pas utiliser l'arme de la dissolution. Les députés contestataires ont menacé de traduire les membres de la HCC devant les tribunaux pour « déni de justice, non-respect de la loi et suspicion de corruption ». Le Mapar d'Andry Rajoelina a fait savoir qu'il ne participera pas à un éventuel pacte de responsabilité ou accord politique avec l'exécutif. Les plus « jusqu'au-boutistes » des députés ont continué à brandir la menace d'une motion de censure à l'encontre du gouvernement. Les députés ont décidé de convoquer un à un les membres du gouvernement pour un audit de leurs activités depuis leur prise de fonction mais les ministres n'ont pas répondu à l'injonction. Les parlementaires exigeaient en outre que ces rencontres soient diffusées en direct sur les chaînes publiques nationales, qu'ils jugent totalement inféodées au pouvoir.

Le Bianco a ouvert une enquête sur les rumeurs de corruption qui ont circulé lors du vote de la motion de déchéance. Il pourrait également s'intéresser aux supposées tentatives de corruption des hauts magistrats de la HCC. La société civile et les représentants des grands corps de l'Etat ont manifesté l'intention de faire pression sur les dirigeants en vue de l'instauration du « pacte de responsabilité » préconisé par la HCC. Le pacte reposerait sur l'engagement pour le chef de l'Etat de ne pas dissoudre l'Assemblée et pour celle-ci de ne pas voter la censure du gouvernement ni de prendre l'initiative d'une nouvelle motion de déchéance. L'accord pourrait également porter sur une **recomposition de l'équipe gouvernementale** afin qu'elle soit plus en accord avec l'équilibre des forces constaté à l'Assemblée.



Le chef de l'Etat s'est déclaré prêt à dialoguer avec les députés frondeurs, comme recommandé par la HCC, mais ceux-ci n'ont pas renoncé à exiger un remaniement gouvernemental. Les 114 députés frondeurs ont signé un pacte portant création d'une « **nouvelle majorité parlementaire** » (NMP) dont des représentants devaient rencontrer le chef de l'Etat « *en terrain neutre* ».

200 millions Ar ont découverts dans le véhicule d'une députée du Mapar, Lanto Rakotomanga, prise en chasse par des éléments d'élite du GSIS, de la brigade criminelle et de l'Emmo/Reg au sortir d'une réunion au siège du parti TGV. Andry Rajoelina et l'ancien ministre de la communication de la Transition, Rolly Mercia, étaient présents. La décision d'intercepter le véhicule aurait été précédée

d'une « *visite* » des forces de l'ordre au siège de la station *Viva* appartenant à Andry Rajoelina. L'interpellation s'est faite en présence de membres de l'Assemblée nationale et de son bureau, venus exprimer leur solidarité à la députée et protester contre la violation de l'immunité parlementaire. Après quatre heures de négociations, les éléments du GSIS ont brisé les vitres du véhicule. La députée et son assistante parlementaire, incommodées (intoxiquées affirment certains) par les gaz lacrymogènes, ont été hospitalisées. Les cartons contenant les billets découverts dans le coffre ont été exhibés devant la presse. Les partisans du pouvoir expliquent que cette interpellation relevait du « *flagrant délit* », ce qui dispensait les forces de l'ordre de disposer d'un mandat judiciaire. Le porte-parole du Mapar affirme que les fonds étaient destinés à rembourser les cautions déposées par les candidats aux municipales. Un second véhicule transportant une autre partie de ces fonds serait parvenu à échapper aux forces de l'ordre. Dans la foulée, trois opérateurs indopakistanaïens ont été arrêtés puis remis en liberté, leurs comptes bancaires auraient fait apparaître d'importants mouvements de fonds. Le véhicule de la députée, appartenant à l'un d'entre eux, a été saisi. Des interdictions de sortie du territoire ont été décrétées. Selon certaines sources, les fonds devaient être déposés à la HCC qui avait en charge l'examen de la motion de destitution du président de la République. D'autres établissent un lien avec des achats de vote à l'Assemblée nationale, dans le cadre du conflit qui l'oppose à la Présidence de la République. Un rapprochement est également établi avec un important retrait de fonds du Trésor, quelques jours auparavant.

La députée aurait refusé d'être enquêtée, selon le directeur des recherches au sein de la gendarmerie nationale. Une convocation lui aurait été adressée mais elle n'aurait pas donné suite.

Malgré une conjoncture politique préoccupante, les préparatifs des **élections communales du 31 juillet** avancent. Les bulletins uniques sont en cours d'impression à Dubaï. La pré-campagne électorale se poursuit, en l'absence de règle du jeu, au grand dam des candidats qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour rivaliser avec les « *gros* » candidats, notamment ceux qui sont soutenus par le pouvoir. Lalao Ravalomanana, candidate du TIM à la mairie d'Antananarivo, s'est rendue en Allemagne pour une formation de 15 jours, occasion pour elle également d'établir des contacts avec des bailleurs de fonds. Elle a lancé un appel à la diaspora en France pour l'aider à « *reconstruire Antananarivo* ».

Le délai de 100 jours donné aux membres du gouvernement dans le cadre du « **RRI** ». pour apporter la preuve de leur efficacité a expiré. Le premier ministre se targue d'avoir atteint 94,98 % des objectifs fixés. Les prochains 100 jours qui débiteront au mois d'août devraient être focalisés sur la réalisation des objectifs prioritaires du PND, annonce-t-il. Les résultats exceptionnels mis en avant permettent de supposer qu'il n'y aura pas de changement de gouvernement ou de remaniement avant l'expiration des nouveaux 100 jours, estime *Midi. Tribune* ironise sur les performances avancées par l'équipe gouvernementale. Certains départements affichent un taux de réalisation des objectifs de 120 voire 150 %. Une autoévaluation et une autosatisfaction qui serait très loin de correspondre à l'opinion que se fait la population de l'efficacité de l'administration.

La crise institutionnelle a provoqué l'**émoi de la communauté internationale**, qui redoute le retour à une période de forte instabilité politique. Tous appellent à la retenue et au dialogue.

L'ambassadeur de France, François Goldblatt, quittera Madagascar prochainement. La décision du Quai d'Orsay intervient un peu plus d'un mois après que le diplomate ait ouvertement critiqué l'Etat pour le limogeage du directeur général du Trésor. Son franc-parler au sujet des pratiques de gouvernance du pouvoir a été fort peu apprécié. Le fait que l'ambassadeur ait été déclaré « *persona non grata* » a circulé mais la rumeur a été démentie par le ministre des affaires étrangères.

Une épidémie exceptionnelle de **paludisme** a frappé quatre régions, qui restent vulnérables malgré le retour de la saison sèche. On dénombre 213.000 personnes affectées depuis le début de l'année. 187 décès ont été enregistrés. L'Usaid lance une grande campagne de vaccination contre la **poliomyélite**, une maladie qui était sur le point d'être éradiquée en 1997. Madagascar figure dans la liste d'une vingtaine de pays considérés comme à risque de transmission du **virus Ebola**.

Les Offices régionaux du tourisme ont procédé, sous l'égide de l'Unicef, à la signature du code de conduite national de lutte contre l'**exploitation sexuelle des enfants** à des fins commerciales et contre le tourisme sexuel

impliquant des enfants. Créé par l'Unicef au mois de mars, le centre de prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles créé au CHU de Befelatanana (Antananarivo) est débordé.

18.000 **enseignants Fram** du primaire vont bénéficier d'une formation initiale de six semaines durant les congés scolaires en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation. Pour ce faire, 600 conseillers pédagogiques sont en formation. Les cadres territoriaux du ministère de l'éducation nationale s'inquiètent du déclin du niveau des élèves des écoles publiques. En 2014, 13.000 enseignants Fram ont été intégrés dans la fonction publique. 10.000 autres devraient l'être cette année. Ces enseignants, dépourvus jusqu'ici de formation initiale, représentent 80 % des effectifs.

L'envoi d'étudiants malgaches dans les universités étrangères est suspendu en attendant de pouvoir régulariser la situation de ceux dont les bourses n'ont pas été réglées et qui, comme en Chine, sont menacés d'expulsion. Des négociations en vue de la mise en œuvre d'une mesure pérenne au profit des **étudiants boursiers à l'étranger** sont en cours. Sous la Transition, un certain nombre d'étudiants auraient obtenu une bourse par le biais de pots-de-vin versés à des hauts responsables du ministère. Des malversations qui n'ont jusqu'ici donné lieu à aucune enquête. Cette question des arriérés de versement de bourses entretient une **agitation dans plusieurs universités**. La volonté des autorités de remettre de l'ordre dans l'attribution et l'occupation des logements étudiants est également source de tensions.

Madagascar va surseoir aux **expulsions d'étudiants comoriens** en situation irrégulière. Début mai, de nombreux étudiants comoriens ont été renvoyés, en représailles, dit-on, à des expulsions de ressortissants malgaches accusés de trafic de drogue aux Comores. Les deux pays doivent se concerter pour trouver une solution à des problèmes de visas.

L'ambassade des Etats-Unis a publié son rapport annuel sur la situation des droits de l'homme à Madagascar. Le pays doit encore faire un grand pas en avant et ce en dépit des avancées constatées ici et là. Parmi les violations les plus importantes, le document cite l'incapacité du gouvernement à assurer l'état de droit, ce qui a occasionné des abus par les forces de l'ordre, y compris des assassinats arbitraires, ainsi que la vindicte populaire. Autres problèmes cités : les conditions carcérales difficiles, les détentions préventives trop longues; une justice inefficace et manquant d'indépendance; les intimidations à l'encontre de journalistes, les restrictions à la liberté d'expression, à la liberté de la presse et à la liberté de rassemblement; la corruption et l'impunité; la discrimination et les violences sociétales contre les femmes, les abus sur des enfants, les mariages précoces; les discriminations et les violences contre les personnes handicapées et les membres de la communauté LGBT, la traite de personnes, le travail des enfants, y compris le travail forcé.

Le ministre de la fonction publique, du travail et des lois sociales donne mandat aux inspecteurs du travail pour **contrôler les familles employant des domestiques mineurs**. L'annonce laisse dubitative le Plateforme de la société civile pour l'enfance, qui rappelle que de semblables mesures ont été prises en 2012 et n'ont pas été mises en œuvre. Le BIT indique que 2,3 millions de mineurs ne sont pas ou plus scolarisés et sont employés dans diverses activités informelles.

Lancement d'une **campagne de lutte contre le mariage des enfants**. En moyenne, deux filles sur cinq sont mariées ou en union avant l'âge de 18 ans, faisant de la Grande île l'un des pays aux taux de mariage précoce les plus élevés au monde. Les conséquences du mariage précoce, souvent sous la contrainte des parents, sont dévastatrices.

Des **accrochages meurtriers entre villageois et bandes de dahalo** sont toujours signalés. Trente dahalo repentis et trois gendarmes ont été massacrés dans le secteur d'Amboasary-Sud, fief de milliers de dahalo retranchés depuis 2 ans dans une zone difficile d'accès. L'affrontement en mis en présence les 1.500 hommes ralliés encadrés par une dizaine de gendarmes avec une bande de 500 hors la loi.

Les **ex-domestiques rescapées des pays du Golfe et du Moyen-Orient** ont créé une association de lutte contre l'esclavage moderne. Elle compte 90 membres, toutes ayant été victimes de la traite au Liban, en Arabie Saoudite et au Koweït. Depuis plus d'un an, trente employées de maison malgaches, en majorité enceintes, seraient détenues au Koweït, faute de papiers d'identité. **L'émigration clandestine** se poursuit malgré l'interdiction du gouvernement, affirment ses animatrices. Les candidates à l'exil ne renoncent pas, en dépit des mises en garde. L'association appelle au soutien du gouvernement et des institutions internationales. Treize migrantes clandestines en partance pour Dubaï via Les Comores ont été arrêtées à Mahajanga. Le passeur, une Comorienne en séjour irrégulier, a été appréhendé.

La crise institutionnelle dans laquelle le pays est à nouveau plongé se manifeste par un **regain de tension dans les médias**. Les députés qui ont adopté la motion de déchéance du chef de l'Etat exigent que les chaînes publiques nationales permettent aux différents courants politiques de s'exprimer. Les antennes régionales de Viva, radio et TV appartenant à Andry Rajoelina, ont été victimes de coupures de courant. Le ministère de la communication a lancé un appel à la responsabilité et à la vigilance de tous les médias. Les stations radio et TV *MBS*, fondées par Marc Ravalomanana ont, elles aussi, été victimes de brouillage. Leur licence a été suspendue. La station *Radio Fahazavàna*, en revanche, appartenant au FFKM et proche de Marc Ravalomanana, a pu reprendre ses émissions après plus de 5 années d'interruption.

Le **trafic illicite d'or** semble toujours aussi difficile à endiguer. La PAF de l'aéroport d'Ivato a saisi 4,5 kg de poudre d'or trafiquant d'origine indienne était sur le point d'expédier sur un vol d'Air Seychelles à destination de Mumbai (Inde).

Les **trafics de tortues protégées** se poursuivent. Plus de 400 tortues ont été saisies par la douane alors qu'elles étaient cachées dans les valises d'une ressortissante égyptienne arrivée 48 heures auparavant à l'aéroport d'Ivato.

Elles devaient rejoindre le Soudan via le Kenya. Il s'agit d'une saisie record et de la deuxième saisie de cette année.

Une **exploitation de bois précieux** dans l'aire protégée de Marojejy, à proximité d'Andapa, est dénoncée par le WWF. Les coupes sont accompagnées d'exploitations illicites de produits miniers avec la complicité d'élus et de responsables locaux. Les produits seraient vendus à des Chinois venus d'Antsiranana. Des fortunes se sont créées en un temps record.

Le projet de loi portant création de la **chaîne pénale spéciale contre le trafic de bois de rose** a été repoussée par les députés. Le ministère de l'environnement prévoit de faire revenir son projet de loi en discussion lorsque le contexte politique sera plus favorable. Jean-Louis Andriamifidy, directeur du Bianco, affirme être en possession d'un important dossier sur ces trafics. « *Nous attendons la mise en place du tribunal vert avant de dévoiler ce dossier* », a-t-il indiqué. Sa création avait été annoncée depuis 2011. L'alliance AVG s'insurge contre ce report qu'elle considère comme une manœuvre dilatoire.

Huit millions d'hectares de forêts ont été brûlés en 15 ans. La déforestation prend des proportions alarmantes. « *En 2000 il y avait 13 millions d'habitants contre 13 millions d'hectares de forêts, en 2015 il n'y a plus que 5 millions d'hectares de forêts pour 23 millions de Malgaches* », indique Horace Gatien, ministre de l'énergie. « *90 % de l'énergie utilisée par les ménages [bois de chauffe, charbon de bois] proviennent de la déforestation* », rappelle-t-il. Si aucune mesure n'est prise, d'ici 50 ans il n'y aura plus de forêts dans la Grande île. A ce rythme, les reboisements occasionnels ne suffiront pas.

Le syndicat des **personnels des domaines**, insatisfaits des dispositions de la nouvelle lettre de politique foncière en cours de validation, a repris et poursuivi son **mouvement de grève**. Il évoque notamment le fait que la délivrance de certificats fonciers ne permet pas de sécuriser les droits des propriétaires de terrains. La délivrance des titres de propriété est suspendue depuis un an pour les nationaux, alors qu'elle serait facilitée pour les étrangers. Les syndicalistes soutiennent le projet de collaboration entre la direction générale des domaines et le Bianco pour éradiquer la corruption qui mine le secteur. La société civile œuvrant pour le foncier (SIF) approuve en revanche la nouvelle politique foncière validée par le gouvernement. Elle estime que ses revendications, formulées en 2010, ont été prises en considération. Elle appelle les syndicalistes à reprendre le travail.

Mamy Ravatomanga, PDG du groupe Sodiati, ex-éminence grise du président de la Transition, fait une fois de plus parler de lui à travers le projet fou : exporter 10 millions de tonnes de roche malgache à La Réunion pour construire la Nouvelle Route du Littoral (NRL), un projet pharaonique qui soulève l'opposition des défenseurs de l'environnement dans le département.

La dernière **mission du FMI** a pris fin sans possibilité de conclure un accord. Elle avait pour objet de discuter du mémorandum de politique économique et financière et du cadrage macro-économique de Madagascar en vue de parvenir à un accord de Facilité élargie de crédit (« *FEC* »). Le montant prévu de ce fonds est estimé à 260 millions de dollars. Une nouvelle mission est annoncée pour le mois d'août. Madagascar se serait vu accordé un sursis de six mois pour engager les réformes économiques et structurelles exigées.

La **Banque mondiale** déclare vouloir maintenir son soutien à Madagascar, en dépit de la conjoncture politique. Le premier ministre a affirmé à ses visiteurs que Madagascar est en bonne voie pour éradiquer les trafics de bois de rose, de minerais et de ressources naturelles.

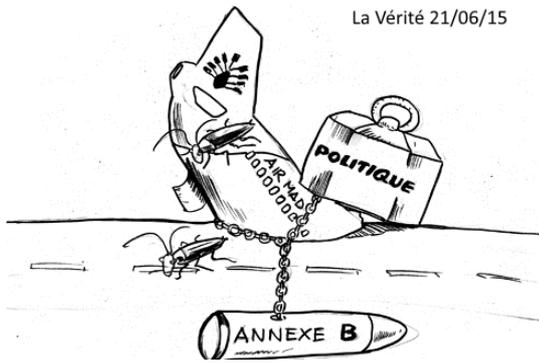
Le **Comesa, la Sadc et la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC)** ont conclu un accord en vue de créer un grand marché commun regroupant 26 des 54 Etats de l'Afrique et de l'océan Indien. Madagascar appartient déjà au marché commun la Sadc et au Comesa.

Les **projets Ambatovy et QMM**, durement affectés par la chute des cours du nickel, se sont lancés dans une opération de compression de leurs coûts. Ambatovy a mis au chômage technique 443 employés. De nombreux contrats d'expatriés n'ont pas été renouvelés.

L'Etat fait appel à l'investissement privé pour développer son secteur énergétique. Le programme national **d'électrification rurale** prévoit de porter le taux d'électrification rurale à 6 % d'ici la fin de cette année et à 10 % en 2020. « *Ce programme ambitieux nécessite un investissement d'un million d'euros par an* », explique Horace Gatien, ministre de l'énergie. La Grande île occupe la **dernière place du classement du rapport Doing business** qui évalue la performance de 189 pays en termes de raccordement à l'électricité. Cet état de fait constitue un frein majeur à l'investissement dans le pays. Actuellement, seul 1,6 % de la capacité hydroélectrique est exploitée. La baisse des subventions à la Jirama à l'origine de nouveaux **délestages**. Ses moyens propres ne suffisent pas à couvrir les dépenses pour l'achat de carburant alors que l'État a décidé de diminuer son aide, suivant en cela les recommandations du FMI.

Les **négociations entre l'Etat et ADP (Aéroports de Paris)** sur l'aménagement des aéroports d'Ivato et de Nosy-Be ne sont toujours pas finalisées. Le marché pourrait être scindé en deux lots, ce qui permettrait au gouvernement d'honorer partiellement des engagements pris avec un groupe chinois.

Un mouvement de grève affecte très durement la compagnie Air Madagascar. Des licenciements et des sanctions ont frappé des grévistes. Les personnels exigent la démission de l'équipe dirigeante, du DG de l'Aviation civile et du ministre du tourisme, des transports et de la météorologie. Ils réclament l'autonomie de gestion de la compagnie, dont l'Etat est l'actionnaire majoritaire, et dénoncent l'utilisation des vols par des proches de la Présidence à des fins personnelles et à leur convenance, ainsi que l'opacité entretenue autour des conditions d'acquisitions et des locations d'aéronefs. La situation fait peser de lourdes menaces sur l'avenir de la compagnie, déjà sous perfusion, ainsi que sur l'économie nationale. La crise survient au moment où les différentes compagnies aériennes de l'océan Indien sont sur le point de leur coopération et de créer l'« Alliance Vanille ». Henri Rabary-Njaka a démenti les informations sur sa démission ou son



limogeage de la présidence du conseil d'administration de la compagnie et de son poste de directeur de cabinet de la présidence de la République. Suite aux plaintes déposées par le secrétaire général du ministère de transport et du tourisme pour association de malfaiteur, divulgation de fausses informations, atteinte à l'économie nationale, le leader syndical Rado Rabarilala a été placé en garde à vue. Cinq autres pilotes et un mécanicien ont été convoqués. La fédération des syndicats de Madagascar a apporté son soutien à Rado Rabarilala. L'Armada, plateforme de l'opposition, demande à L'Assemblée nationale de mettre en place une commission d'enquête sur la gestion des sociétés d'Etat, dont Air Madagascar et la Jirama. Le conflit dure depuis trois semaines et serait suivi par 30 % du personnel, selon la direction.

La commission européenne renouvelle le maintien d'Air Madagascar dans l'annexe B, liste des transporteurs aériens faisant l'objet d'une interdiction ou de restrictions d'exploitation dans l'UE.

Le continent africain bénéficie actuellement d'une très forte progression des **investissements directs étrangers** mais la Grande île, minée par son instabilité politique, ne bénéficie pas de cette conjoncture favorable. Seule note positive : des projets de délocalisation ou de création à Madagascar de plateformes d'appel téléphoniques.

Des **états généraux de la diaspora** sont en préparation. Comment convertir les réussites individuelles en succès collectifs ? C'est la question sur laquelle les Malgaches travaillant et résidant à l'étranger vont se pencher lors d'une rencontre mondiale de la diaspora prévue en 2016.

Forte inflation et stagnation économique. Selon le dernier rapport de la Banque mondiale, l'inflation a atteint 7,9 % en glissement annuel au mois de mars. Ce niveau n'avait pas été atteint depuis octobre 2011. La reprise attendue de l'activité économique n'a pas été au rendez-vous au premier trimestre de cette année. Cette période a été essentiellement marquée par le recul de la création de nouveaux établissements formels par rapport au premier trimestre 2014, l'absence de création d'emplois, la baisse de la consommation de produits pétroliers, la diminution du nombre de touristes et la baisse de pouvoir d'achat des ménages. Le rapport pointe en outre du doigt la part excessivement faible de la dépense publique consacrée à l'investissement. Le système financier malgache ne prête pas suffisamment à l'économie, les liquidités disponibles sur le marché sont insuffisamment utilisées pour le crédit, dénonce le vice-président du groupement des entreprises de Madagascar (GEM). L'État entend passer à la vitesse supérieure quant à l'amélioration des recettes publiques. Un effort particulier sera porté sur le recouvrement des contributions des grandes entreprises. Au niveau des Douanes, le système de contrôle et de lutte contre les importations et exportations illicites sera renforcé. L'accroissement des recettes de l'État, l'assainissement des dépenses, notamment des grandes entreprises publiques telles que la Jirama, l'apurement des fichiers des personnels de l'État, font partie des conditionnalités du FMI.

La population malgache atteindra 30,4 millions en 2025. Estimée à 22,4 millions en 2014, elle progresse à un taux très rapide de 2,8 % par an. Pour le Pnud, les défis à relever sont considérables, notamment pour les jeunes et les femmes. Le Pnud rappelle que Madagascar a complètement raté le train des OMD. La croissance économique reste faible, les progrès réalisés en matière de gouvernance insuffisants.

L'urbanisation non maîtrisée d'Antananarivo constitue un défi majeur. La population de la capitale devrait plus que doubler dans les 5 ans à venir. Elle accueille 200.000 nouveaux arrivants par an. La « bidonvilisation » gagne du terrain, les constructions illicites représentent plus de 80 % de l'ensemble du bâti.

Le processus d'élaboration de nouveaux partenariats se trouve retardé par le bras de fer entre l'exécutif et les parlementaires. **Les partenaires techniques et financiers sont à nouveau dans l'expectative.** La crise institutionnelle tombe au plus mal pour l'économie malgache. Le pays se trouve en effet dans une phase de finalisation de nouveaux accords de coopération. La dernière mission du FMI a pris fin sans possibilité de conclure un accord. Elle avait pour objet de discuter du mémorandum de politique économique et financière et du cadrage macro-économique de Madagascar en vue de parvenir à un accord de Facilité élargie de crédit (« FEC »). Le montant prévu de ce fonds est estimé à 260 millions de dollars. La **conférence des bailleurs** se tiendra à Paris les 17 et 18 novembre. Elle sera organisée sous l'égide de la Banque mondiale, avec le concours du Pnud.